

Adhésion par famille (prix à l'année)		20 €			
Cotisations par an (ou stage) et par élève					
Chorale * Eveil Musical		170 €			
Initiation violon / violoncelle	2 élèves <small>(3 élèves ou plus tarif sur demande)</small>	30 min	240 €		
		45 min	375 €		
	Elève prenant un cours d'instrument		Atelier seul		
Formation musicale 1ère et 2ème années	Gratuit		40 €		
Formation musicale 3ème et 4ème années	420 € divisé par le nombre d'élèves				
Ensembles Instrumentaux <small>(Guitares classique, électrique, flûte, orchestre débutants)</small>	Participation de 20 € pour le 1er élève et 10 € à partir du 2ème de même famille		170 €		
Cours Individuels base 30 mn	Communes faisant partie de la CdC du Fronsadais		Hors CdC		
	Enfants	Adultes **	Enfants	Adultes **	
	420 €	435 €	490 €	505 €	

Communes de la CdC

Asques
Cadillac en Fronsadais
Fronsac
Galgon
La Rivière
La lande de Fronsac
Lugon
Mouillac
Périssac
Saillans
St Aignan
St Genes de Fronsac
St Germain de la Rivière
St Michel de Fronsac
St Romain La Virvée
Tarnès
Vérac
Villegouge

* Les élèves de 12 à 25 ans, suivant un cours individuel auront accès gratuitement à la chorale

** Personnes de 25 ans ou plus au 1^{er} septembre 2023

Les familles ayant 3 élèves bénéficient d'une réduction de 15% sur la totalité des cotisations (exclus : adhésion, cours gratuits et solfège) et 20% à partir de 4

Facilités de paiement

Possibilité de régler jusqu'à 10 fois, chèques ANCV Connect, chèques vacances (validité juin 2024 minimum), prélèvements SEPA (10 prélèvements uniquement) - 1^{er} prélèvement en octobre

Encaissement des chèques

L'adhésion et l'ensemble des cotisations sont à payer par chèques ou chèques vacances lors de l'inscription

Les cours ne pourront débuter qu'après remise de l'ensemble des chèques à l'Ecole de Musique

Les chèques d'adhésion seront encaissés à partir du 10 septembre

Les chèques de cotisations seront encaissés aux dates suivantes :

- 3 chèques : 10/10, 10/01, 10/04
- 5 chèques : 10/10, 10/12, 10/02, 10/04, 10/06
- 10 chèques : les 10 de chaque mois **d'octobre à juillet**